

Le lundi 4 mai 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le repas à 1 euro pour tous les étudiants déployé à partir du 4 mai 2026

A la suite de la décision du gouvernement de proposer un repas à tarif très social à tous les étudiants, le Crous de Nantes Pays de la Loire a mis en place une stratégie de mise en œuvre qui s'applique à compter du 4 mai. Cette stratégie repose sur un cadre national applicable à l'ensemble du territoire d'une part et sur une feuille de route du Crous de Nantes Pays de la Loire d'autre part.

A partir du 4 mai, un repas à 1 euro pour tous les étudiants

Le repas à 1 euro est :

- Déployé dans les 15 Restos U' et 37 Cafet', Crous(S)pace' et Crous'Trucks du Crous de Nantes Pays de la Loire ;
- Proposé à tous les étudiants : titulaires d'une carte d'étudiant, titulaires d'une carte d'étudiants des métiers (apprentis et alternants), doctorants et services civiques ; ils devront présenter un compte Izly actif pour justifier de leur statut ;
- En Resto U', composé d'un plat principal et deux accompagnements maximum (entrée, fromage, dessert, fruit...). Dans une logique de lutte contre le gaspillage alimentaire et afin de garantir un large choix à tous, il ne sera plus possible de prendre un quatrième élément ;
- En Cafet', Crous(S)pace' et Crous'Truck, le repas à 1 euro est représenté par le menu Trio (composé de 3 éléments) ;
- Proposé une fois par service, afin de permettre à un maximum d'étudiants de bénéficier de la mesure le midi. Les étudiants pourront bénéficier d'un second repas à 1 euro dans la même journée, à partir de 14h, dans les lieux de restauration ouverts l'après-midi et le soir.

Un repas à 1 euro avec des produits de qualité cuisinés par les chefs et leurs équipes

L'enquête de satisfaction des Crous menée en novembre 2025 consacre une augmentation de la satisfaction exprimée par les étudiants. 82,1 % des répondants en Pays de la Loire recommandent la restauration Crous en mettant notamment en avant l'équilibre des repas proposés et la qualité gustative. Dans le même temps, les Crous mènent une politique d'achats particulièrement volontariste sur les produits bio et de qualité ainsi que sur l'approvisionnement en France. Poursuivant son engagement ferme dans cette dynamique, le repas à 1 euro proposera toujours des produits labellisés, bio et locaux, cuisinés "maison" par les chefs de cuisine et leurs équipes, conformément à l'engagement du Crous de Nantes Pays de la Loire dans la garantie Mon Restau Responsable®.

9 agents supplémentaires en 2026

Chaque jour, plus de 400 agents du Crous de Nantes Pays de la Loire font preuve de savoir-faire, d'investissement et de professionnalisme pour proposer une restauration étudiante de qualité. Avec les moyens supplémentaires accordés par la loi de finances 2026, le Crous de Nantes Pays de la Loire bénéficie d'une autorisation de recrutement de 9 emplois équivalents temps plein supplémentaires. Ces renforts s'orienteront en priorité vers les sites présentant un risque plus important de saturation.

110 000 € d'investissements urgents et une politique renforcée de sécurité

Face à d'éventuelles saturations des structures de restauration, la sécurité des personnels et des étudiants restera le fondement de la mise en œuvre de la généralisation du repas à 1 euro. Plusieurs leviers sont activés par le Crous de Nantes Pays de la Loire, selon les contraintes propres à chaque site :

- 110 000 € supplémentaires, issus de la loi de finances 2026, dédiés aux investissements d'urgence sur le matériel de restauration, comme, par exemple, le convoyeur de plonge du Resto U' Vaurouzé au Mans ;
- Renforcement de la politique de maintenance du matériel sur l'ensemble des sites ;
- Accélération du passage en caisse en encourageant le paiement via l'application Izly. Ce moyen de paiement permet d'attester automatiquement le statut étudiant lors du passage en caisse. L'application Izly facilite ainsi l'accès au tarif à 1 euro tout en fluidifiant le service (passage en caisse quatre fois plus rapide).

Une attention maintenue aux étudiants boursiers et précaires

Sur l'ensemble de l'année 2025, plus de 3,7 millions de repas ont été servis dans les lieux de restauration du Crous de Nantes Pays de la Loire, dont près de 35 % au bénéfice des étudiants boursiers et précaires. Le Crous assurera un suivi attentif de l'évolution de la fréquentation de ses lieux de restauration et du profil des bénéficiaires.

De plus, les contraintes horaires des étudiants conduisent à observer un flux extrêmement tendu sur une seule heure de la plage méridienne : 32% des passages en caisse s'effectuent entre 12h00 et 12h30 et 26% sur la plage 12h30 – 13h00 en 2025. Le Crous poursuivra le dialogue avec les établissements d'enseignement supérieur pour favoriser une meilleure répartition de ce flux.

A propos du Crous de Nantes Pays de la Loire :

Le [Crous de Nantes Pays de la Loire](#) est un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Il offre aux étudiants un accompagnement social global et gère les aides financières, annuelles ou ponctuelles, accordées aux étudiants. Le Crous met à disposition des étudiants plus de 9 589 logements dans 46 Cités U' et Résidences U' en Pays de la Loire. En outre, le Crous se mobilise pour offrir une restauration de qualité et à tarif social à tous les étudiants avec ses lieux de restauration. Le Crous accompagne également les initiatives étudiantes, propose une action culturelle exigeante et mène une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.

Au service des 154 126 étudiants et des établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Nantes, le Crous est présent dans les 6 agglomérations où sont inscrits 95% des étudiants de la région : Nantes, Angers, Le Mans, Laval, La Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Alexandre Héligon

06 89 36 29 85

responsable.communication@crous-nantes.fr